

La Révolte N.41

Juillet - Août 2018

«Le seul moyen d'affronter un monde sans liberté est de devenir si absolument libre qu'on fasse de sa propre existence un acte de révolte.» Albert Camus

« Les dégâts sont très importants et le problème est très urgent » annonçait Jean-Jacques Lasserre, Président du conseil départemental, au moment des inondations qui ont touchées le Béarn au début du mois de juin. « Si les réparations n'étaient pas réalisables dans les temps, le département pourrait éventuellement proposer un parcours alternatif »¹ renchérisait le Préfet.

Vous vous étonnez sans doute de lire des réactions si promptes et si énergiques. Généralement, les victimes de catastrophes naturelles doivent attendre des mois, voire des années, l'ombre d'un remboursement. Mais vous comprendrez mieux l'attention des dirigeants, une fois précisé que ces deux éminents

décideurs parlaient de la route de Gourette par laquelle doit passer le Tour de France en juillet. Ce ne sont pas les populations locales qui les intéressent mais les mannes financières de l'évènement populaire qui doit nous faire oublier les réformes antisociales du gouvernement et le sort inhumain que la France réserve, en notre nom, aux réfugiés.

Si les médias et les politiques s'apitoient volontiers sur le sort des victimes de catastrophes naturelles, comme pour le reste, il s'agit de « com ». La seule chose qui les préoccupe vraiment, c'est de faire gagner de l'argent aux patrons. Le tour de France, c'est du pognon, alors on débloque des fonds en urgence. Mais ceux-ci ne doivent pas être gaspillés à aider celles et ceux qui se retrouvent sans rien : non, il est bien stipulé qu'il doit aller en priorité à la réparation des routes qui doivent être empruntées par le Tour de France.

Nous n'en sommes pas aux détournements de fonds qui accompagnent généralement les catastrophes naturelles comme aux USA (36,5 millions de dollars en 2017)², pour ne citer qu'un exemple récent (on pourrait parler de toutes les grandes catastrophes naturelles ou technologiques, des séismes en Haïti, à Fukushima), ni au cynisme de Manuel Fraga, président de Galice, qui avait affublé les bénévoles volontaires, qui nettoyaient les plages galiciennes après le naufrage du Prestige, de masques parfaitement inadaptés et achetés, avec les fonds publics, à l'entreprise de son frère... Mais cette histoire est

symptomatique d'un monde où une oligarchie de vautours sans vergogne cherche, à la moindre occasion, le moyen de se repaître.

Et l'homme dans tout ça ? Une simple unité de production qu'il convient d'exploiter au plus bas prix et que l'on manipule à grand renfort de communication.

1- <https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/pyrenees-atlantiques/bearn/inondations-bearn-route-gourette-fera-t-elle-reparee-passage-du-tour-france-1494287.html>

2- « Les catastrophes naturelles, 36,5 milliards de dollars d'aides votées », Arnaud Leparmentier, LE MONDE, 25 novembre 2017

« VOISINS VIGILANTS », OU VIGILES DE VOISINAGE ?

Prétendant vouloir « recréer le lien et l'entraide entre les habitants », se revendiquant « solidaires » (depuis un article critique paru en novembre 2017) et prétendant vouloir participer à la sécurité des habitants, l'entreprise « Voisins vigilants et solidaires » n'est pas aussi innocente qu'elle voudrait paraître.

Historique

Le phénomène apparaît en France en 2007, dans les Alpes-Maritimes. Il s'inspire des « neighbourhood watch » anglo-saxons. Aux USA, c'est un mouvement lié à la droite dure du parti conservateur (équivalent de l'extrême droite française) qui organise des patrouilles de citoyens armés. Ce mouvement est responsable de la mort de Trevon Martin en 2012, un adolescent qui rentrait chez son père et qui n'avait d'autre tort que d'être noir.

Suite de l'article au verso



Suite de l'article du recto

Si, en France, le mouvement ne prêtant pas organiser de telles rondes (de toute manière, la loi l'interdit), la filiation n'est pas démentie.

C'est en 2011 que ce mouvement prend de l'ampleur dans l'Hexagone, suite à la publicité qu'en fait le ministre de l'intérieur de l'époque, Claude Guéant. L'idée est de substituer l'action des bénévoles à celle de l'Etat en matière de sécurité ; tout en développant un réseau de collaborateurs de la police et une pensée réactionnaire en parfaite adéquation avec la stratégie de séduction des électeurs du FN entreprise par le candidat aux élections présidentielles, Nicolas Sarkozy.

Un Business juteux

Le site voisinsvigilants.org appartient à la SARL Voisin Vigilants montée en 2012 par Sébastien Arabasz et codirigée par Thierry Chicha. En 2014, l'entreprise comptait 4 salariés et une demi-douzaine de bénévoles. Son objectif était de réaliser un chiffre d'affaire de 3 millions d'euros en 2015.

Même si les résultats de la première année n'ont pas été à la hauteur des ambitions (265 000 euros de chiffre d'affaire malgré tout), l'entreprise semble prospérer. Pourtant, le site annonce une inscription gratuite, alors comment en arrive-t-on à une affaire aussi juteuse ? Il s'agit en fait d'un procédé classique de marketing. Une fois inscrit, il faut acheter le kit d'autocollants et autres matériels, puis vient le service d'interface proposé etc.

On peut également s'interroger sur le professionnalisme de l'entreprise et sur la réalité des « communautés » voisins-vigilants véritablement actives. Il est très facile de trouver sur internet des articles et des témoignages allant dans ce sens. Voisins vigilants semblent une réussite, surtout pour les deux petits malins qui ont créé l'entreprise...

Des dérives

Mais le plus inquiétant reste les dérives toujours possibles autour de ces démarches de milices de quartier. Sans parler des cas extrêmes, comme à Montreuil en 2009, où des pères de familles qui avaient organisé des rondes de surveillance et lynché un pauvre malheureux qu'ils avaient pris pour « le violeur des stades »¹, ce genre de démarche est toujours pernicieux. Patrick Lecocq, de la ligue des droits de l'Homme l'expliquait très bien : « Nous connaissons bien les exemples anglo-saxons. Et nous connaissons les dérives. Le risque, c'est de voir des personnes, même bien intentionnées au départ, commencer à faire régner leur loi dans le quartier. Le chevalier blanc peut très bien se muer en chevalier noir et devenir un problème. De tels comités, en outre, vont attirer les zorros et les va-t-en guerre, ainsi que les groupes d'extrême droite. »² D'ailleurs d'autres s'inquiètent, comme Cédric Michel, président du syndicat des policiers municipaux qui voit dans ces actions « un contexte de surveillance malsain, une espionniste » ; ainsi que Nicolas Comte, secrétaire général du syndicat de policiers Unité SGP-FO qui redoute « le risque de se faire justice soi-même », « de commettre des injustices », « de stigmatiser des gens qui n'ont rien à se reprocher ».³

Bien sûr le site se défend de toute attache avec l'extrême droite et, pour soigner sa communication, à rajouté récemment tout un discours pavé de bonnes intentions. Mais comment peut-il assurer qu'il n'y aura pas de noyautage de militants d'extrême droite ? Ainsi Robert Ménard, maire de Béziers soutenu par le FN, préconise de « soutenir des initiatives comme « voisins vigilants » »⁴ tandis que le mouvement Génération identitaire lançait « des patrouilles de sécurisation » dans le métro de Lille « sur la base de l'exemple des voisins vigilants » et le mot d'ordre « chasser la racaille »⁵.

Les plus vigilants auront noté que les références citées datent un peu. C'est que le « phénomène » Voisins-vigilants date aussi, et dans la plupart des immeubles et quartiers qui ont adhéré à l'entreprise, après quelques semaines d'activités, l'affaire retombe comme un soufflet. Restent les autocollants sur les boîtes aux lettres, symbole de la réussite financière de la SARL. L'entraide et la solidarité restent le meilleur moyen de rétablir un certain bien vivre, n'oublions jamais que ce sont des comportements qui se nourrissent de la bienveillance et de l'empathie. Il n'est nul besoin pour les pratiquer de donner de l'argent à de rusés renards. Par contre, ce qui est clair, c'est que la suspicion organisée et la paranoïa ne peuvent que les mettre en danger.

Jipé

1- « Pris pour un violeur, un homme a été lynché en pleine rue à Montreuil », Le Monde, Aurélie Collas, 30 mars 2009

2- « Au nom de la sécurité : « Voisins vigilants » à Caluire-Cuire (69) Les corbeaux officialisés », Médiapart, par Michel Lyon, 12 décembre 2014.

3- « Les « Voisins vigilants » : comment ça marche ? », Le Nouvel Observateur, Céline Rastello, 20 octobre 2011.

4- « Le FN, de la préférence nationale à la « préférence communale », Le Monde, par Philippe Euzen, 28 mars 2014.

5- « A Lille, l'extrême-droite « chasse la racaille » dans le métro », Europe 1, 18 mars 2014.



PIERRE KROPOTKINE, LE PRINCE ANARCHISTE.

Il naquit à Moscou en 1842. Il est considéré comme l'un des plus grands penseurs de son temps en tant que géographe, explorateur, géologue... et comme une figure emblématique du mouvement anarchiste. Il fut surnommé le « Prince anarchiste » parce qu'il grandit dans l'une des familles les plus riches de Russie. Il eut une vie fort mouvementée. À 15 ans, et pendant cinq années, il fréquenta l'école des Pages. Il en sortit avec le grade de sergent devenant ainsi le page personnel de l'empereur. Il vécut à côté d'Alexandre II,

découvrit ce qui se passait dans son entourage et fut dégoûté à tout jamais de la vie de courtisan. Nommé officier, il choisit de partir en Sibérie comme aide de camp du général Koukel qui avait connu Bakounine, lors de l'exil de ce dernier. Ayant quitté l'armée, il entra à l'université de Saint-Petersbourg en 1867 et s'adonna durant cinq ans aux études et recherches scientifiques. À la mort de son père, il partit en Europe occidentale. En 1872, il se rendit en Belgique puis en Suisse. Il adhéra à la Fédération jurassienne de la Première internationale et devint l'ami de James Guillaume. La même année, il retourna en Russie et publia des brochures révolutionnaires. Arrêté à Saint-Petersbourg en 1874 à la sortie d'une séance de la société de géographie, il fut interné en forteresse pour « propagande subversive » et « activité révolutionnaire ». Il s'évada le 30 juin 1876 et c'est en Suisse à Neuchâtel qu'il rencontra Errico Malatesta et Carlo Cafiero. En 1879, il fonda avec Elisée Reclus le journal Le Révolté qui devint La Révolte. Expulsé de Suisse en 1881, il passa par Londres où il plaida en faveur de l'action violente et de la propagande par le fait et décida de s'installer à Thonon-les-Bains en 1882. Il fut arrêté à Lyon en 1883 et impliqué dans le procès dit « procès des 66 » qui traita des violentes manifestations des mineurs de Montceau-les-Mines et des attentats à la bombe perpétrés à Lyon en octobre 1882. Les « 66 » furent accusés de s'être affiliés à l'Association internationale des travailleurs « AIT ». Le 7 janvier 1883, Kropotkine fut condamné à 5 ans de prison et à 10 ans de résidence surveillée. Une pétition fut signée pour sa remise en liberté. Il fut amnistié en 1886.

En 1887, il écrivit « Dans les prisons russes et françaises ». Il s'exila ensuite à Londres où il participa à l'accueil des réfugiés russes. Il vécut de ses écrits scientifiques et participa à la rédaction de la « Géographie universelle » d'Elisée Reclus. Dans La Révolte parurent « Paroles d'un révolté ».

En 1892 dans son livre « La Conquête du pain » préface par Elisée Reclus, il traça les contours de ce que pourrait devenir une société libertaire. En 1906 paraîtront ses mémoires sous le titre « Autour d'une vie ». En 1916, il prend parti pour le camp des Alliés contre l'agression allemande. En 1917, il retourna en Russie et retrouva le mouvement libertaire qui jouissait encore d'une certaine liberté d'expression. Il refusa un poste de ministre. Après la Révolution d'Octobre, il critiqua ouvertement le nouveau gouvernement bolchévique, Lénine et la dérive dictatoriale du pouvoir. Il s'éteignit le 8 février 1921 à Dimitrov près de Moscou. 20000 moscovites assistèrent dans la capitale à ses funérailles.

Quelle belle figure de l'anarchisme et de son courant communiste libertaire !!

NOIR C NOIR

PRIVATISATION DES BARRAGES FRANÇAIS : UNE FORFAITURE !

Depuis une dizaine d'années la Commission européenne réclamait la privatisation de nos barrages. Alors, le 7 février 2018, le gouvernement a acté la privatisation du secteur hydroélectrique français. D'ici 2022, 150 des plus grands barrages devraient être vendus. Ils représentent une puissance de 4,3 GW équivalant à celle de 3 réacteurs nucléaires nouvelle génération.

Pouvons-nous nous attendre à une telle soumission ? C'était le risque encouru lorsque l'on confie le pouvoir à un président venu de la banque Rothschild. Macron et Philippe ont signé cette privatisation sans aucune hésitation alors que le décret 2014-479 leur permettait de refuser des investissements étrangers portant atteinte à nos intérêts stratégiques et de ne pas céder aux injonctions européennes.

Les opérateurs privés ne pourront que se réjouir de recevoir comme cadeau des barrages dont les installations sont amorties depuis des lustres. La masse salariale de 21000 salariés est faible et l'excédent brut s'élève à 2,5 milliards d'euros par an, la moitié revenant aux collectivités locales. Le secteur hydroélectrique est vital pour notre pays. Il représente 12,5 pour cent de la production d'électricité française et 70 pour cent des énergies renouvelables. C'est, aussi, l'électricité la moins onéreuse : de 20 à 30 euros le MVh. Lors des pics de consommation, les centrales hydroélectriques fournissent 66 pour cent de la capacité d'appoint rapide, ce qui évite d'avoir recours aux délestages.

Le scandale n'est pas tant que la France soit le seul pays d'Europe auquel on ait demandé de privatiser ses barrages, mais que notre gouvernement ait cédé à cette demande le plus servilement du monde, reniant de surcroît les engagements de la COP 21. L'Allemagne possède un grand service « public » de l'eau. Quant à la Norvège 99 pour cent de son électricité proviennent des barrages, les licences hydroélectriques n'étant confiées qu'à des opérateurs « publics ».

A méditer !

N'est-il pas venu le temps, pour la majorité du peuple attaché aux services publics, de s'insurger contre la privatisation du secteur hydroélectrique dont les comptes sont excédentaires alors que ceux du nucléaire sont déficitaires ? Il s'agit de mettre fin à cette forfaiture !

NOIR C NOIR

Source: Le blog de Bertrand ROUZIES Médiapart

ta révolte sur notre blog :

<http://comitedelarevolte64.over-blog.com>